



Le Syndicat des employées et employés nationaux
The Union of National Employees

Le 20 juin 2022

À : Emploi et Développement social Canada
Division des passeports
140, promenade du Portage
Gatineau (Québec)
K1A 0J9

Peter Simeoni, sous-ministre adjoint, Emploi et Développement social Canada –
peter.simeoni@servicecanada.gc.ca

Evelyne Power, sous-ministre déléguée principale, directrice générale, Opérations du mode en personne et des stratégies – ep.power@servicecanada.gc.ca

Re : Opérations du Programme de passeport

Cette lettre fait suite à nos récentes discussions concernant les mesures de sécurité supplémentaires prises par le Ministère pour assurer la sécurité des membres de Passeport.

Le SEN a été informé et a constaté que ses membres, agent·e·s et chefs d'équipe du Programme de passeport, sont priés d'aller à l'extérieur pour trier les rendez-vous, répondre aux questions, fournir des mises à jour et signaler que le bureau des passeports fonctionne à pleine capacité.

Récemment, nos membres ont été bousculés, filmés sans leur consentement et photographiés, et leurs photos ont ensuite été placées sur les médias sociaux. C'est inacceptable, et le SEN demande à l'employeur de cesser immédiatement ces mesures et de ne plus demander à ses membres de sortir des bureaux, car cela menace sérieusement leur sécurité.

À certains endroits, les clients suivent les agent·e·s des passeports jusqu'à leurs véhicules et aux arrêts des transports en commun et les assaillent de commentaires sur les améliorations à apporter au service des passeports.

L'employeur a fait savoir, pas plus que la semaine dernière, qu'il avait pris des mesures pour renforcer la sécurité en dépêchant un plus grand nombre de commissionnaires sur la place. Nous croyons comprendre que ces agent-e-s hautement qualifiés portent un ceinturon de service et sont équipés pour prendre les mesures nécessaires afin de contrôler la foule. Par conséquent, nous vous prions instamment de permettre aux commissionnaires de prendre **immédiatement** les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de nos membres.

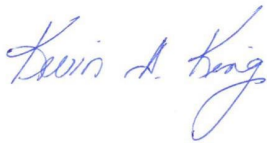
Le SEN soutient ses membres, à qui l'on demande de sortir de leur bureau pour s'occuper des clients, et leur demande d'exercer enfin leur droit de refuser d'effectuer ce travail dangereux, au titre de la section II du *Code canadien du travail*.

Nos membres ont le droit de savoir, le droit de participer et le droit de refuser un travail dangereux.

Les conditions de travail actuelles dans les bureaux du Programme de passeport placent les agent-e-s des passeports dans une situation de danger imminent.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous souhaitez en discuter davantage.

Respectueusement,



Kevin A. King
Président national
Syndicat des employées et employés nationaux, AFPC

Cc : Manon Boy
Kathleen Tremblay
Guy Cyr